

Principales raisons d'investir

- Portefeuille à gestion dynamique, qui vise à fournir un rendement à long terme, en investissant principalement dans un ensemble diversifié de fonds communs d'actions, de revenu et d'obligations.
- Convient aux investisseurs qui cherchent à investir dans un seul portefeuille équilibré offrant une croissance modérée, combinée à la stabilité des titres à revenu fixe.

Objectif d'investissement

L'objectif du Portefeuille est d'obtenir un rendement à long terme élevé en faisant principalement des placements diversifiés dans des fonds d'actions, des fonds d'obligations et des fonds de revenu.

Stratégie de placement

Pour atteindre l'objectif du Portefeuille, le gestionnaire de portefeuilles répartit généralement l'actif du Portefeuille entre les OPC sous-jacents, qui sont pour la plupart gérés par AGF ou un membre de son groupe. AGF a établi pour le Portefeuille une répartition dynamique cible entre les fonds d'actions, les fonds de revenu et les fonds d'obligations, qui est conforme aux objectifs de placement du Portefeuille et qu'elle examine chaque trimestre.

La répartition de l'actif cible est la suivante : 60 % en actions et 40 % en titres à revenu fixe. AGF peut examiner et rajuster la répartition cible à quelque moment que ce soit, à son entière discrétion, selon la conjoncture économique et la valeur relative des actions et des titres à revenu fixe. En règle générale, AGF s'assure que le poids attribué à chaque catégorie d'actif n'est pas inférieur ou supérieur de plus de 10 % aux cibles indiquées ci-dessus.

Le 28 juin 2019, le Superportefeuille de croissance équilibrée Harmony et le Superportefeuille équilibré Harmony ont fusionné avec le Portefeuille Éléments Équilibré AGF. Cette fusion peut avoir eu une incidence importante sur le rendement du fonds.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Cote globale attribuée par Morningstar ^{TM1}	★★★★
Catégorie Morningstar	Équilibrés mondiaux neutres
Date de début du rendement (DDR)	28 novembre 2005
Actif net global du fonds	961,2 million(s) \$
RFG ²	1,09 %
Ratio des frais d'opération	0,19 %
Profil de risque	FaibleMoyenÉlevé

Indice de référence 45 % indice MSCI Monde (tous pays) / 30 % indice Bloomberg Global Aggregate / 15 % indice composé S&P/TSX / 10 % indice Bloomberg Canada Aggregate

¹ Comparaison avec 1 482 fonds dans la catégorie Équilibrés mondiaux neutres en date du 31 mars 2025

Codes du fonds

Série	\$CAN
OPC	483
T	380
V	3007
F	480
FV	2518
Q	1221
W	1425

Distributions (Série F)

	2024	2023	2022
Montant \$/part	0,84	0,41	0,20
Fréquence annuelle ³			

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Tranches de frais de gestion

	100 k\$- 250 k\$	250 k\$- 500 k\$	500 k\$- 1 M\$	1 M\$- 3 M\$	>3 M\$
Série Q	0,70	0,675	0,65	0,625	0,62
Série W	0,70	0,675	0,65	0,625	0,62

² RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR [†]
Fonds	-1,9	0,7	2,3	0,7	9,9	10,2	6,6	8,9	5,5	5,6
Classement par quartile Morningstar	2	3	3	3	2	2	2	2	2	-
Nombre de fonds dans la catégorie	1 651	1 651	1 645	1 651	1 600	1 548	1 482	1 221	724	-

[†] Depuis la date de début du rendement le 28 novembre 2005. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	15,4	8,0	-7,7	9,7	9,6	12,2	-4,5	8,3	4,9	7,9
Classement par quartile Morningstar	1	4	1	2	2	3	4	2	2	1
Nombre de fonds dans la catégorie	1 598	1 578	1 612	1 457	1 584	1 574	1 373	1 258	1 168	1 105

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 31 mars 2025 et peuvent varier d'un mois à l'autre. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Équilibrés mondiaux neutres. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 1 584

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Gouvernement des États-Unis, 4,625 %, 15 février 2035	États-Unis	Autres	2,33 %
Franklin FTSE Japan ETF	Japon	Fonds négociés en bourse	2,19 %
iShares Core S&P 500 ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	2,18 %
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	Canada	Fonds négociés en bourse	1,81 %
Alphabet Inc.	États-Unis	Services de communication	1,31 %
Dow Jones US Thematic Low Beta TRS	États-Unis	Autres	1,23 %
NVIDIA Corp.	États-Unis	Technologies de l'information	1,18 %
Amazon.com Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	0,96 %
Eli Lilly and Co.	États-Unis	Soins de santé	0,83 %
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologies de l'information	0,82 %
Total			14,9 %

Le Portefeuille Éléments Équilibré AGF investit directement dans des parts des fonds présentés dans le tableau Répartition actuelle (les « fonds sous-jacents »). Les placements représentent la participation proportionnelle à l'actif agrégé des fonds sous-jacents.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Répartition de l'actif

	Portefeuille
Actions	62,8 %
Actions canadiennes	13,3 %
Actions américaines	33,9 %
Actions internationales	15,7 %
Titres à revenu fixe	32,7 %
Titres à revenu fixe canadiens	11,5 %
Titres à revenu fixe américains	13,5 %
Titres à revenu fixe internationaux	7,5 %
Titres à revenu fixe de sociétés multinationales	0,2 %
Contrats d'options	-0,2 %
Matières premières	0,1 %
Matériels	0,1 %
Instruments dérivés	0,1 %
Instruments dérivés	0,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,4 %
Répartition cible	

	Portefeuille
Actions	60 %
Titres à revenu fixe	40 %

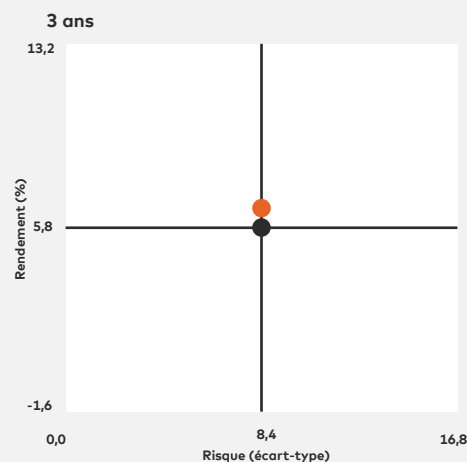
Répartition : Titres à revenu fixe

	Portefeuille
Titres d'État	40,0 %
Titres de sociétés	37,9 %
Titres d'entités liées à un organisme public	10,1 %
Titres à court terme	7,3 %
Actifs titrisés	0,1 %
Trésorerie et autres	4,7 %

Répartition sectorielle - actions

	Portefeuille
Finance	17,7 %
Technologies de l'information	13,9 %
Biens industriels	12,9 %
Fonds négociés en bourse	10,2 %
Énergie	9,1 %
Soins de santé	7,1 %
Consommation discrétionnaire	6,9 %
Services de communication	5,2 %
Services aux collectivités	5,0 %
Matériels	4,5 %
Consommation de base	4,3 %
Immobilier	3,0 %

Risque c. rendement



- Portefeuille Éléments Équilibré AGF
- Fonds de la catégorie Équilibrés mondiaux neutres de Morningstar[^]

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	8,4 %	7,9 %
Ratio de Sharpe	0,31	0,82
Bêta	0,93	0,93
Indicateur de déviation	1,8 %	1,7 %
Ratio d'encaissement des hausses	87,9 %	91,6 %
Ratio d'encaissement des baisses	98,7 %	96,2 %

Catégorie Équilibrés mondiaux neutres de Morningstar [^]	3 ans	5 ans
Écart-type	9,0 %	8,4 %
Ratio de Sharpe	0,24	0,67
Bêta	1,01	1,02

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Les pondérations sont déterminées en fonction d'un examen dans le cadre duquel les caractéristiques proportionnelles du portefeuille, quant aux titres détenus dans les fonds sous-jacents, sont agrégées.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Répartition actuelle

	Portefeuille
Fonds d'obligations à rendement global AGF - Série I	12,6 %
Fonds de revenu fixe Plus AGF - Série I	11,6 %
Fonds de croissance américaine AGF - Série I	10,4 %
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF - Série I	10,4 %
Fonds d'actions mondiales AGF - Série I	9,5 %
FNB Actions américaines - Approche systématique AGF	5,0 %
FNB Actions mondiales Facteurs ESG - Approche systématique AGF	4,1 %
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF - Série I	4,0 %
FNB neutre au marché Anti-bêta É.-U. - couv. \$CAN AGF	3,9 %
FNB Actions mondiales Infrastructures - Approche systématique AGF	3,2 %
FNB Obligations mondiales Multisecteurs - Approche systématique AGF	3,2 %
Catégorie Actifs réels mondiaux AGF - Série I	3,1 %
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF - Série Y	3,1 %
Fonds des marchés émergents AGF - Série I	3,1 %
iShares Core S&P 500 ETF	2,3 %
Franklin FTSE Japan ETF	2,2 %
Fonds d'actions européennes AGF - Série S	2,1 %
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF - Série I	2,1 %
Fonds canadien de petites capitalisations AGF - Série I	2,1 %
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	1,9 %
Fonds d'actifs réels mondiaux AGF - série I	0,1 %

Les pondérations sont déterminées en fonction d'un examen dans le cadre duquel les caractéristiques proportionnelles du portefeuille, quant aux titres détenus dans les fonds sous-jacents, sont agrégées.

Source : Placements AGF. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Comité de répartition de l'actif de Placements AGF

Le Comité de répartition de l'actif de Placements AGF est formé de spécialistes chevronnés en matière d'investissement qui énoncent leurs points de vue et leurs prévisions quant aux marchés mondiaux des obligations et des actions. Les membres se réunissent chaque trimestre pour analyser et évaluer la conjoncture macroéconomique et les marchés de capitaux afin de déterminer la répartition optimale de l'actif. Chacun donne son point de vue sur sa catégorie d'actif, soulignant les facteurs d'influence et de risque. Ces perspectives servent à déterminer la répartition définitive de l'actif, selon les divers portefeuilles gérés et un cadre de répartition de l'actif, ayant pour but de diversifier les portefeuilles et de saisir les occasions d'investissement partout dans le monde.

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 1er septembre 2019, l'indice de référence a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 45 % indice MSCI All Country World, 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond, 15 % indice composé S&P/TSX et 10 % indice Bloomberg Canadian Aggregate Bond. Cette modification à l'indice de référence a été appliquée à partir de cette date.

Renseignements importants

« Bloomberg® » de même que l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond et l'indice Bloomberg Canada Aggregate Bond sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice, Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard du Portefeuille Éléments Équilibré AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Portefeuille Éléments Équilibré AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Portefeuille Éléments Équilibré AGF. Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni diffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 \$ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 \$ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Renseignements importants

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 10 avril 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses

Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.